

Fonds Scotia revenu avantage

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Période close le 31 décembre 2018

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1 800 387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 1, rue Adelaide E., 28^e étage, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin de se procurer un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds Scotia revenu avantage.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds et des fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les

projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Risques spécifiques aux organismes de placement collectif ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif du Fonds est d'offrir un revenu régulier et une croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et de titres productifs de revenu.

Le Fonds adopte une approche polyvalente à l'égard de l'investissement, privilégiant les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres axés sur le revenu sans restriction quant à la capitalisation boursière, au secteur d'activité ou à la répartition géographique. La composition de l'actif du Fonds varie en fonction de l'évaluation, par le conseiller en valeurs, de la conjoncture économique et du marché.

Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe de toute durée et qualité, qui sont, entre autres, des obligations d'État et de sociétés, des obligations et des débentures convertibles. Il peut

également investir dans des titres qui ne sont pas notés ou qui ont obtenu une note de crédit inférieure à qualité investissement. La durée jusqu'à l'échéance de ces titres varie selon les anticipations du conseiller en valeurs sur les taux d'intérêt.

Lorsque le Fonds investit dans des titres de capitaux propres, ceux-ci peuvent être des actions ordinaires, des actions privilégiées, des actions privilégiées convertibles, des parts de fiducies de placement immobilier et d'autres titres de capitaux propres à rendement élevé de différents secteurs, styles et zones géographiques.

Pour acheter et vendre des titres, le conseiller en valeurs analyse les perspectives d'une société (situation financière, équipe de direction) et de son secteur, évalue les conditions des marchés du crédit et la courbe de rendement, y compris les perspectives du marché monétaire, et entreprend des entrevues avec les membres de la direction des sociétés pour déterminer leur stratégie et leur plan d'entreprise, et pour évaluer leurs compétences.

Le Fonds peut, de temps à autre, investir une partie de son actif dans des titres d'autres fonds communs de placement gérés par nous ou par d'autres gestionnaires de fonds communs de placement.

Le Fonds peut investir jusqu'à 80 % de son actif dans des titres étrangers.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (la « période »), le rendement des parts de série A du Fonds s'est établi à - 2,1 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux de l'indice de référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui des parts de série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, les indices de référence généraux du Fonds, l'indice composé S&P/TSX et l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ont respectivement réalisé un rendement de - 8,9 % et de 1,4 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec des indices de référence généraux pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché. Il faut cependant garder à l'esprit que l'objectif du Fonds peut être très différent de celui de ces indices.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 50 % de l'indice composé S&P/TSX et à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de - 3,7 % pour la même période. La comparaison avec cet indice, qui reflète plus précisément les secteurs et/ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, se révèle plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

Le Fonds a surpassé l'indice de référence mixte en raison notamment de l'augmentation de la trésorerie et de la diminution de la pondération en actions durant les trois derniers mois de la période. Par ailleurs, le Fonds a profité de la sélection des titres dans la finance et dans la santé ainsi que d'une surpondération des technologies de l'information.

Le marché des actions canadien a clôturé l'année en territoire négatif pour la première fois depuis 2015. Le dernier trimestre a été particulièrement éprouvant, le marché faisant face à une multitude de sources d'inquiétudes en même temps. Une escalade des inquiétudes sur une guerre commerciale mondiale, le ralentissement de l'immobilier résidentiel canadien et les hausses de taux d'intérêt de la Banque du Canada ont lourdement pesé sur les marchés canadiens. En outre, les prix du pétrole ont plongé au cours de ce même trimestre sur fond de ventes massives et de difficultés grandissantes pour le pétrole brut canadien causées par le manque d'oléoducs. Les technologies de l'information, l'immobilier et les biens de consommation de base ont été les secteurs les plus performants. La consommation discrétionnaire et la santé sont arrivées en queue de peloton, tout juste devant l'énergie, secteur le moins performant.

Le marché des actions américain a terminé l'année 2018 en territoire négatif, mais en territoire positif une fois son rendement converti en dollars canadiens, compte tenu de la vigueur relative du dollar américain. Après un solide début d'année sur fond de vigueur économique soutenue, les marchés ont connu dès la fin du mois de janvier une période de volatilité causée par l'escalade des tensions commerciales et les inquiétudes sur les taux d'intérêt atteignant des sommets jamais vus depuis plusieurs années. Les répercussions de ces deux facteurs se sont fait sentir tout au long du printemps. Cependant, de nouvelles preuves du dynamisme de l'économie, conjuguées à la forte croissance des bénéfices des sociétés, ont aidé les marchés à rebondir pendant l'été. Après avoir battu des records historiques en septembre, la volatilité est réapparue à la suite d'une nouvelle série de tarifs douaniers imposés à la Chine et d'une autre hausse des taux d'intérêt. Une vague de ventes s'est ensuivie sur le marché des actions américain et a effacé les gains réalisés précédemment, ramenant le marché là où il était en 2017. Les secteurs les plus performants au cours de la période ont été la santé, les services aux collectivités et l'immobilier, tandis que les moins performants ont été l'énergie, les matériaux et l'industrie.

Les marchés de titres à revenu fixe sont demeurés volatils en raison de plusieurs facteurs macroéconomiques tels que les tensions géopolitiques, l'inquiétude concernant les élections américaines, les pourparlers sur les accords commerciaux, la chute des prix du pétrole et des produits de base, la volatilité du marché des actions et les sorties de capitaux. Les taux d'intérêt au Canada sont

demeurés relativement stables à la fin de l'année, sous les 2,00 %. Le rendement des obligations à 10 ans du gouvernement du Canada est monté à 2,52 % à la mi-mai, puis est redescendu à 2,09 % en juin. Il a par la suite rebondi pour atteindre 2,60 % une semaine après l'annonce de la signature de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) le 30 septembre. Les rendements ont brusquement chuté après leur sommet d'octobre et ont terminé l'année à 1,95 %. La Banque du Canada a augmenté son taux directeur de 25 points de base à trois reprises, en janvier, juillet et octobre.

Les écarts de taux des titres de catégorie investissement au Canada se sont élargis tout au long de l'année, alors que les écarts de taux des titres à rendement élevé sont demeurés stables et ont commencé à s'élargir à partir de novembre. Les sorties de capitaux des obligations de catégorie investissement et des obligations à rendement élevé, durant la deuxième moitié de l'année, ont freiné cette tendance, contribuant à l'inquiétude concernant la qualité générale des titres (absence de clauses restrictives, niveau d'endettement élevé, proportion importante d'obligations notées BBB).

La duration modifiée de l'indice général des titres à revenu fixe canadiens a légèrement baissé au cours de la période, passant de 7,6 à 7,5 ans, et de 6,3 à 6,1 ans pour l'indice des sociétés.

Au cours de la période, le portefeuille est passé à une sous-pondération en actions et à une surpondération en titres à revenu fixe et en trésorerie. La composante actions a été réduite à la faveur de la trésorerie et des obligations. Les actions et les obligations ont été favorables aux rendements, mais les actions l'ont été davantage. Sur le plan géographique, le Fonds a réduit son exposition au Canada et aux États-Unis, ainsi que son exposition hors Amérique du Nord, particulièrement au Royaume-Uni. Les États-Unis ont contribué à la performance du Fonds. Le Canada et le Royaume-Uni ont quant à eux eu un effet négatif sur le rendement.

La répartition sectorielle a été modifiée principalement aux États-Unis, et dans une moindre mesure, au Canada. Aux États-Unis, les pondérations dans les secteurs des technologies de l'information, de la finance et de l'industrie ont été réduites, tandis que celles de la santé et de la consommation discrétionnaire ont été augmentées. Au Canada, les pondérations dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures, de la finance et de l'immobilier ont été réduites. Les pondérations les plus importantes dans la composante actions étaient en finance, en santé, en services aux collectivités et en immobilier. Dans la composante titres à revenu fixe, l'exposition aux obligations de sociétés canadiennes et américaines a été réduite et le placement dans le fonds Scotia Total Return Bond LP a été accru.

En ce qui concerne la répartition sectorielle de la composante actions, les secteurs de la santé et des technologies de l'information ont été les principaux vecteurs de rendement; les secteurs de l'énergie, de la finance et des matériaux ont quant à eux nuí. Le niveau de trésorerie en dollars américains du Fonds était élevé pendant la période, ce qui a été favorable même si les gains en découlant ont été en partie annulés par la couverture de change. Les titres à revenu fixe ont eu un effet positif, grâce à la position

dans le fonds Scotia Total Return Bond LP a été accru. Parmi les actions, Pfizer et Microsoft Corporation ont fortement contribué à la performance. De leur côté, Canadian Natural Resources et DowDuPont Inc. ont gêné le rendement.

La valeur liquidative du Fonds a diminué de 14,1 %, passant de 218,0 M\$ au 31 décembre 2017 à 187,3 M\$ au 31 décembre 2018. Cette variation s'explique par des distributions en espèces de 1,2 M\$, par un résultat des placements de moins 3,9 M\$ et par des rachats nets de 25,6 M\$. Le résultat des placements du Fonds comprend des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

IFRS 9 Instruments financiers

Le Fonds a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* pour la période commençant le 1^{er} janvier 2018. L'adoption d'IFRS 9, qui a été appliquée rétrospectivement, n'a entraîné aucun changement dans le classement et l'évaluation des instruments financiers, tant pour la présente période que pour la précédente.

L'incidence de la norme sera l'ajout d'informations supplémentaires sur les changements apportés au classement de certains instruments financiers, pour le rendre conforme à IFRS 9. L'adoption de la norme n'a aucune incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % des courtiers en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette section a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de garde

Au cours de la période, la Banque Scotia a été le dépositaire du Fonds et a reçu des honoraires pour ses services à ce titre et pour des services connexes. Le dépositaire a assuré la conservation des titres du Fonds, veillant ainsi à ce qu'ils n'aient été utilisés qu'au bénéfice des investisseurs du Fonds. Le gestionnaire a payé les droits de garde en contrepartie des frais d'administration à taux fixe qui lui ont été versés par le Fonds.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Pour la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 9 989 \$ à des courtiers liés.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée

avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Il peut également verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à

une rémunération supplémentaire. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;

- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds s'est appuyé sur les directives permanentes du CEI en ce qui concernait les opérations avec des parties liées.

Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales données financières ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Actif net à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités :					Distributions :					Actif net à la clôture de la période ¹
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³	
Série A												
31 déc. 2018	11,05	0,31	(0,23)	0,39	(0,69)	(0,22)	–	(0,12)	(0,23)	(0,07)	(0,42)	10,41
31 déc. 2017	10,82	0,32	(0,23)	0,52	0,04	0,65	–	(0,09)	(0,32)	(0,01)	(0,42)	11,05
31 déc. 2016	10,95	0,28	(0,24)	(0,02)	0,27	0,29	–	(0,03)	–	(0,39)	(0,42)	10,82
31 déc. 2015	11,12	0,33	(0,26)	0,75	(0,34)	0,48	–	–	(0,65)	–	(0,65)	10,95
31 déc. 2014	10,79	0,38	(0,24)	0,33	0,27	0,74	(0,00)	(0,11)	(0,19)	(0,12)	(0,42)	11,12
Série D												
31 déc. 2018	10,46	0,30	(0,13)	0,36	(0,65)	(0,12)	–	(0,22)	(0,23)	–	(0,45)	9,88
31 déc. 2017	10,19	0,34	(0,13)	0,14	0,30	0,65	–	(0,14)	(0,20)	(0,08)	(0,42)	10,46
31 déc. 2016*	10,00	0,00	(0,07)	0,00	0,67	0,60	–	(0,04)	–	(0,20)	(0,24)	10,19
* La série D a été lancée le 20 juin.												
Série K												
31 déc. 2018	10,16	0,27	(0,01)	0,35	(0,63)	(0,02)	–	(0,32)	(0,22)	–	(0,54)	9,61
31 déc. 2017	9,94	0,29	(0,03)	0,47	0,05	0,78	–	(0,26)	(0,29)	–	(0,55)	10,16
31 déc. 2016*	10,00	0,00	(0,01)	0,00	0,18	0,17	–	(0,10)	–	(0,13)	(0,23)	9,94
* La série K a été lancée le 12 juillet.												
Série M												
31 déc. 2018	11,30	0,31	(0,03)	0,43	(0,69)	0,02	–	(0,27)	(0,20)	(0,04)	(0,51)	10,75
31 déc. 2017	11,08	0,33	(0,04)	0,55	0,04	0,88	–	(0,31)	(0,34)	–	(0,65)	11,30
31 déc. 2016	11,08	0,29	(0,04)	(0,02)	0,28	0,51	–	(0,25)	–	(0,26)	(0,51)	11,08
31 déc. 2015	11,11	0,34	(0,04)	0,75	(0,32)	0,73	–	(0,12)	(0,62)	–	(0,74)	11,08
31 déc. 2014	10,68	0,38	(0,02)	0,33	0,26	0,95	(0,00)	(0,33)	(0,21)	–	(0,54)	11,11

¹ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

² L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) ¹	Nombre de parts en circulation ¹	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	Valeur liquidative par part (\$)
Série A							
31 déc. 2018	176 963	17 003 048	1,93	1,93	0,15	72,18	10,41
31 déc. 2017	201 122	18 198 636	1,90	1,90	0,07	63,78	11,05
31 déc. 2016	203 141	18 773 330	2,13	2,13	0,08	58,84	10,82
31 déc. 2015	209 768	19 149 315	2,13	2,13	0,11	72,11	10,95
31 déc. 2014	208 063	18 704 942	2,11	2,11	0,07	49,47	11,12
Série D							
31 déc. 2018	215	21 789	1,08	1,08	0,15	72,18	9,88
31 déc. 2017	86	8 229	1,09	1,09	0,07	63,78	10,46
31 déc. 2016	5	497	1,28	1,28	0,08	58,84	10,19
Série K							
31 déc. 2018	1	114	0,00	0,00	0,15	72,18	9,61
31 déc. 2017	1	108	0,15	0,15	0,07	63,78	10,16
31 déc. 2016	1	102	0,17	0,17	0,08	58,84	9,94
Série M							
31 déc. 2018	10 088	937 981	0,17	0,17	0,15	72,18	10,75
31 déc. 2017	16 758	1 483 382	0,17	0,17	0,07	63,78	11,30
31 déc. 2016	21 519	1 942 063	0,17	0,17	0,08	58,84	11,08
31 déc. 2015	20 936	1 889 752	0,17	0,17	0,11	72,11	11,08
31 déc. 2014	24 460	2 201 180	0,15	0,15	0,07	49,47	11,11

¹ Données à la date de clôture des exercices indiqués.

² Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre, d'une part, le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et, d'autre part, sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

³ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les éléments suivants : la gestion du Fonds, les analyses des placements, les recommandations et les décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds et la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autret (%)
Série A	1,65	45,3	54,7
Série D	0,90	27,7	72,3
Série K*	s. o.	s. o.	s. o.
Série M	0,10	s. o.	100,0

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

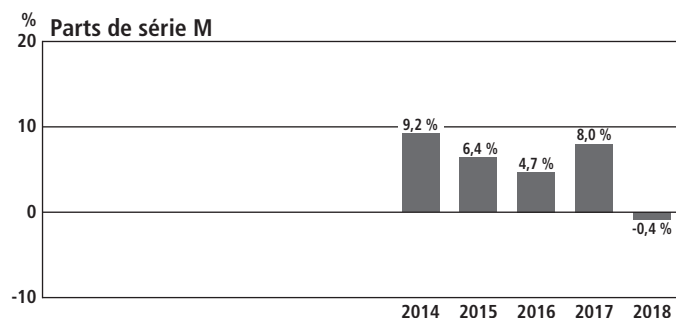
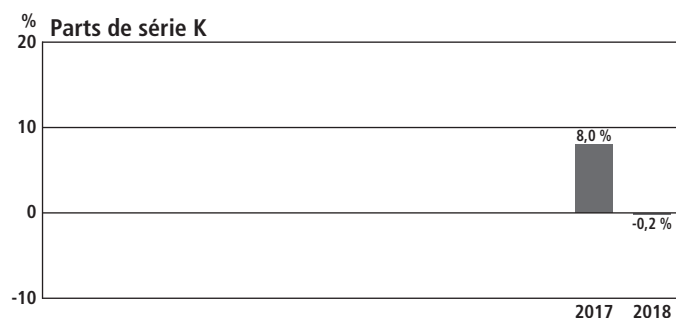
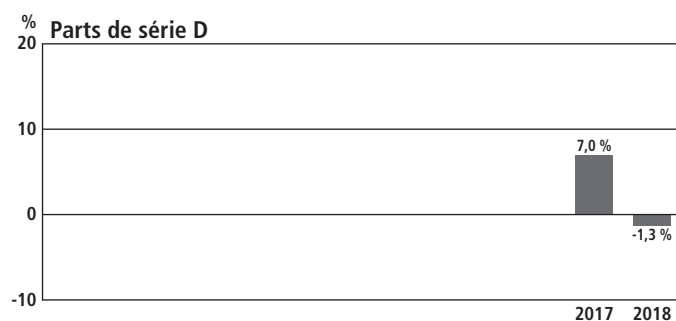
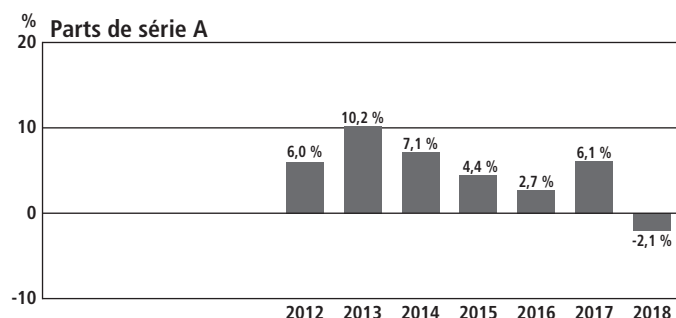
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de l'année, d'un placement effectué le premier jour de chaque année pour cette série.



Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux des indices de référence qui sont ceux d'indices ne comportant ni frais ni charges.

	Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série A	% -2,1	2,2	3,6	–	4,9
Indice de référence mixte*	% -3,7	4,2	3,9	–	4,0
Indice composé S&P/TSX	% -8,9	6,4	4,1	–	4,4
Indice des obligations universelles FTSE Canada	% 1,4	1,9	3,5	–	3,4
Série D	% -1,3	–	–	–	3,9
Indice de référence mixte*	% -3,7	–	–	–	2,2
Indice composé S&P/TSX	% -8,9	–	–	–	3,7
Indice des obligations universelles FTSE Canada	% 1,4	–	–	–	0,6
Série K	% -0,2	–	–	–	3,8
Indice de référence mixte*	% -3,7	–	–	–	1,3
Indice composé S&P/TSX	% -8,9	–	–	–	2,2
Indice des obligations universelles FTSE Canada	% 1,4	–	–	–	0,3
Série M	% -0,4	4,1	5,5	–	6,9
Indice de référence mixte*	% -3,7	4,2	3,9	–	4,4
Indice composé S&P/TSX	% -8,9	6,4	4,1	–	5,2
Indice des obligations universelles FTSE Canada	% 1,4	1,9	3,5	–	3,4

* L'indice de référence mixte est constitué à 50 % de l'indice composé S&P/TSX et à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

Description des indices

Indice des obligations universelles FTSE Canada – Cet indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière est composé d'obligations de sociétés et d'État à taux fixe de catégorie investissement, émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au moins un an.

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Aperçu du portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1 800 387-5004, ou en visitant le site Web www.fondsscotia.com, 60 jours après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Par secteur	% de la valeur liquidative ¹
Fonds à revenu fixe	22,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21,8
Obligations de sociétés	10,5
Finance	8,7
Santé	5,5
Services de communication	4,9
Énergie	3,9
Services aux collectivités	3,9
Immobilier	3,2
Consommation discrétionnaire	2,6
Biens de consommation de base	2,6
Autres éléments d'actif (de passif) net	2,3
Industrie	2,1
Technologies de l'information	1,5
Matériaux	1,4
Obligations fédérales	1,3
Fonds d'actions étrangères	1,2
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,2

25 principaux titres

Émetteur	% de la valeur liquidative ¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21,8
Scotia Total Return Bond LP Series I	13,4
Fonds Scotia du marché monétaire, série I	3,5
Fonds de titres de créance diversifiés Dynamique, série O	2,8
Fonds d'obligations à haut rendement Dynamique, série O	2,7
BCE Inc.	1,6
Comcast Corporation, cat. A	1,6
Johnson & Johnson	1,5
Fortis Inc.	1,5
DowDuPont Inc.	1,4
Medtronic PLC	1,3
Pfizer Inc.	1,3
UnitedHealth Group Incorporated	1,3
Home Depot Inc., The	1,3
Innergex énergie renouvelable inc.	1,1
Rogers Communications, Inc., cat. B	1,1
Banque Royale du Canada	1,1
Fonds privé Scotia de revenu à options, série I	1,1
Killam Apartment Real Estate Investment Trust	1,0
Microsoft Corporation	1,0
Blackstone Tactical Opportunities Fund II LP	1,0
Costco Wholesale Corporation	1,0
Enbridge Inc.	1,0
Brookfield Asset Management Inc., cat. A	1,0
Starwood Property Trust Inc.	1,0

¹ Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

